



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 MARS 2023

1° Présentation de la démarche de « la Fresque du climat » :

Madame Chrystelle BEURRIER, 7^{ème} Vice-Présidente de la gouvernance territoriale et politiques contractuelles de Thonon Agglomération, nous a présenté en préséance du conseil municipal, la démarche de « la Fresque du climat » : pour agir face au changement climatique, il faut d'abord le comprendre et c'est ce que permet « la Fresque climatique ».

Concrètement, l'objectif est de sensibiliser les 2350 conseillers municipaux du Genevois Français à l'urgence climatique d'ici fin 2023 à travers des ateliers de travail (réflexion, temps de créativité et débrief collectif) qui auront lieu dès mai 2023. Ceux-ci orienteront également le futur PLUi HM à venir.

2° Procédure de délaissement d'un emplacement réservé aux « Petites Varchères » :

Monsieur le maire expose que le propriétaire de la parcelle A2166, lieu-dit « Petites Varchères » a mis en demeure la commune d'acquiescer ce foncier. Cette parcelle fait l'objet d'un emplacement réservé. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renoncer à cette acquisition et de ce fait, de supprimer cet emplacement réservé. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

3° Remboursement anticipé des prêts souscrits auprès du SYANE :

Monsieur MATHIAN Noel expose au conseil municipal que dans un contexte où le SYANE fait face à des besoins de financements croissants pour financer ses politiques en lien avec la transition énergétique, celui-ci à proposer aux communes adhérentes un remboursement anticipé de leur dette sur le capital restant dû et d'annuler ainsi la part des intérêts restants. Cette part d'intérêts pour la commune de Perrignier s'élève à 97 326.23 €. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter cette proposition. Le conseil municipal l'accepte à l'unanimité.

4° Adhésion au service Conseil Energie du SYANE :

Le conseil municipal a décidé, unanimement, lors de sa séance du 6 mars 2023 d'adhérer au service Conseil Energie du SYANE. Cette décision s'inscrit dans la volonté de la commune à s'engager dans une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction de ses consommations énergétiques.

Ainsi, sur 4 ans, l'ensemble des bâtiments communaux feront l'objet d'une étude précise permettant ensuite de prioriser les investissements à réaliser pour réduire les consommations énergétiques et par conséquent, réduire les coûts liés.

Le montant de cette adhésion s'élève à 1€ par an et par habitant auquel s'ajoute une part fixe de 200€ par an. Le SYANE participe à hauteur de 50% du coût du service.

5° Conventions de mise à disposition avec ENEDIS:

Monsieur MATHIAN Noel présente 3 projets de convention accordant à ENEDIS la réalisation de canalisations souterraines avec encastrement de coffrets électriques sur les parcelles suivantes :

- B 2029 et B 3513 Les Grandes Teppes
- A 2911 rue du Redon

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces conventions et autorise le Maire à les signer.

6° Demandes de subventions :

A la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal l'autorise à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental, de l'Etat pour les projets suivants :

- installation d'une cellule sanitaire au Stade de Perrignier
- rénovation des parcs lumineux d'éclairage public sur la RD903
- remplacement du contrôleur de feux passage piéton par un radar Doppler route de Thonon
- aménagement et sécurisation du hameau de Brécorens.

7° Questions diverses:

1- Suite à la volonté du Conseil Municipal de Margencel de mettre en sécurité la route de Jouvernex (reliant le quartier Tuilerie à Jouvernex), celui-ci a diligenté un cabinet afin de proposer des solutions. Deux choix sont possibles :

- chaussée partagée
- sens unique

La population de Margencel a été interrogée par le biais d'une enquête ; en voici les résultats :

- sens unique 111 voix
- chaussée partagée (« Chaucidou ») 124 voix
- sans avis 12 voix

Le Conseil Municipal de Perrignier en prend acte mais toutefois ne partage pas cet avis.

2- Un règlement d'attribution des subventions municipales est en cours de rédaction par les élus de Perrignier : ce règlement s'appliquera à l'ensemble des subventions versées aux associations par la commune et fixera les conditions générales et les modalités d'attribution des subventions municipales. Il sera mis en vigueur pour l'année 2024.

3- Opération « nettoyage de Printemps » organisé le samedi 1^{er} avril 2023.